

OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

1er
semestre
2025

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé – page 3

La demande d'emploi – page 4

Les reprises d'emploi – page 6

Les maintiens dans l'emploi – page 7

La création d'activité – page 8

Les contrats aidés – page 8

Les entrées en formation – page 9

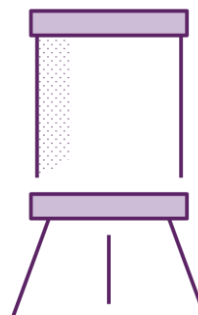
L'alternance – page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap – page 11

L'emploi accompagné – page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph – page 13

Les données locales – page 14



Une conjoncture économique marquée par une croissance faible et un recul de l'emploi

L'activité ralentit en France en 2025 : selon l'Insee, la croissance atteindrait +0,8 % en moyenne annuelle, après +1,1 % en 2024. L'emploi dans le secteur privé reculerait (-51 000 sur l'ensemble de l'année 2025), notamment du fait durcissement des politiques de l'emploi (alternance et contrats aidés notamment).

Avec 41 633 personnes inscrites au chômage à fin juin 2025 au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap continue sa reprise à la hausse depuis mi 2023

A fin juin 2025, le nombre de DEBOE a augmenté de 0,9 % en un an (contre + 3,4 % pour l'ensemble des publics).

Outre la conjoncture économique difficile, l'augmentation tendancielle du nombre de DEBOE s'explique par :

- une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées (+8% en un an au niveau national),
- l'obligation d'inscription de tous les demandeurs d'emploi à France Travail depuis le 1er janvier 2025. Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

Un accès à l'emploi plus difficile que pour les autres demandeurs d'emploi

Du fait d'un âge plus élevé, d'un niveau de formation plus faible et de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique, les demandeurs d'emploi en situation de handicap accèdent moins facilement et moins rapidement à l'emploi : au niveau national, seuls 32% accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi).

Les difficultés sont accentuées par le recul des entrées en formation en 2024 et l'extinction progressive des contrats aidés

Les entrées en formation ont fortement reculé dans la région en 2024 pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap (-21% contre -8% pour l'ensemble des publics).

Par ailleurs, la baisse de la mobilisation des contrats aidés se poursuit avec moins de 120 entrées en contrat aidé au 1er semestre 2025 pour les personnes en situation de handicap (-70% en un an).

Une forte hausse des maintiens dans l'emploi

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue quant à lui de progresser (+21 % en un an) avec plus de 1 500 personnes handicapées maintenues dans l'emploi au 1er semestre 2025 dont un pourcentage de femmes qui ne cesse de progresser (68 %).

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

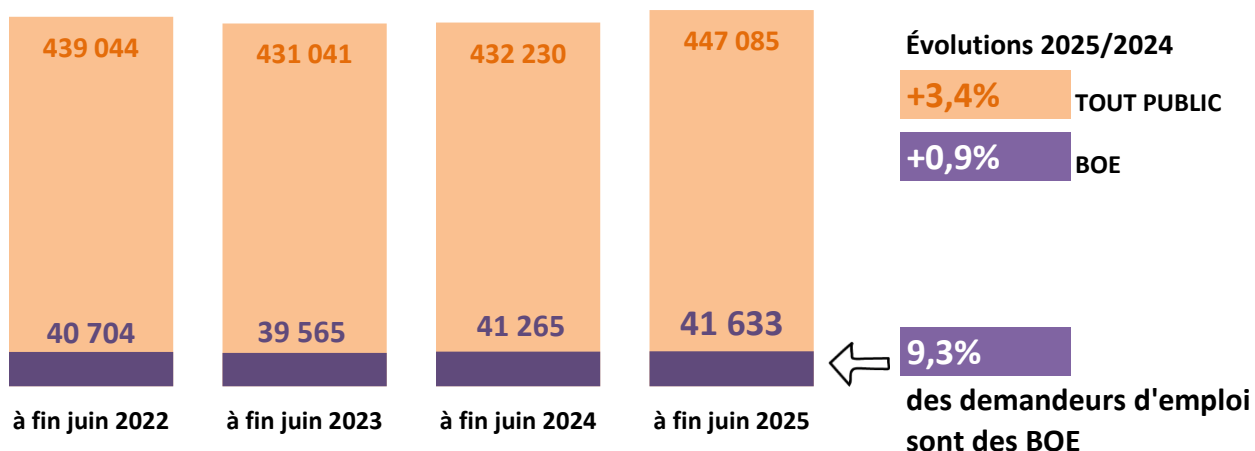
		PACA	%	France	%
Questions européennes					
État général de santé					
	Très bon	1 500 100	50%	19 768 200	48%
	Bon	970 900	32%	14 339 600	35%
	Assez bon	401 600	13%	5 348 500	13%
	Mauvais ou très mauvais	154 100	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable					
	Non	2 308 800	76%	31 823 500	77%
	Oui	717 800	24%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien					
	Oui, forte	142 400	5%	1 744 700	4%
	Oui, modérée	324 700	11%	4 217 700	10%
	Non	2 559 400	85%	35 475 100	86%
Limitations					
Difficultés pour voir					
	Beaucoup ou ne voit pas du tout	75 100	2%	903 800	2%
	Un peu	493 700	16%	6 452 400	16%
	Aucune	2 457 800	81%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre					
	Beaucoup ou n'entend pas du tout	33 900	1%	447 200	1%
	Un peu	161 900	5%	2 445 600	6%
	Aucune	2 830 700	94%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne					
	Beaucoup	64 600	2%	751 500	2%
	Un peu	218 400	7%	2 643 900	6%
	Aucune	2 743 500	91%	38 042 000	92%
Reconnaissance					
La personne considère avoir un handicap					
	Non	2 724 600	90%	37 552 500	91%
	Oui	302 000	10%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie					
	Non	2 766 600	91%	38 205 500	92%
	Oui	259 900	9%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

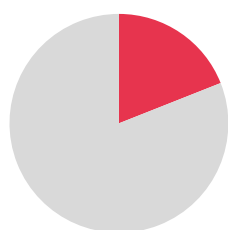
Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

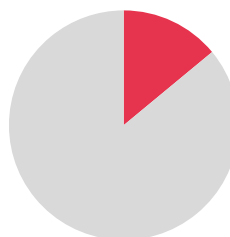
Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION

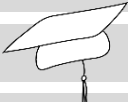


19%
des DEBOE sont
bénéficiaires de
l'AAH (seule ou avec un
autre titre de



14%
des DEBOE sont
bénéficiaires du RSA

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
54%	 FEMMES	51%
55%	50 ANS ET + 	29%
20%	NIVEAU < CAP	16%
43%	 BAC ET +	56%
32%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	26%
54%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	43%
17%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	14%
711 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	601 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



1 SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ

23% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

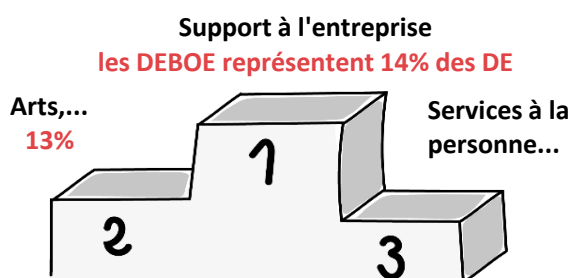
2 SUPPORT À L'ENTREPRISE

20% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

3 COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION

13% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

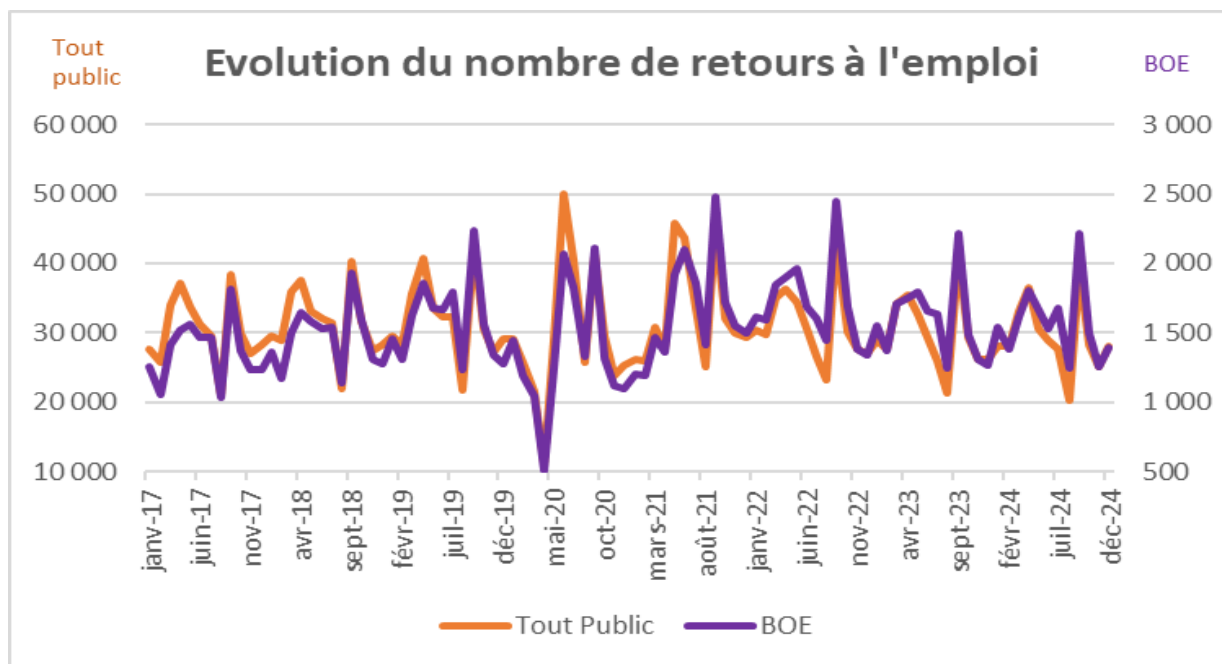


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 9% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Année 2024

Evolutions 2024/2023

Tout public	353 633	-1%
BOE	18 830	-1%
% BOE	5,3%	

Lecture : en 2024, 353 633 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 18 830 BOE, soit 5,3% du total



Taux d'accès à l'emploi

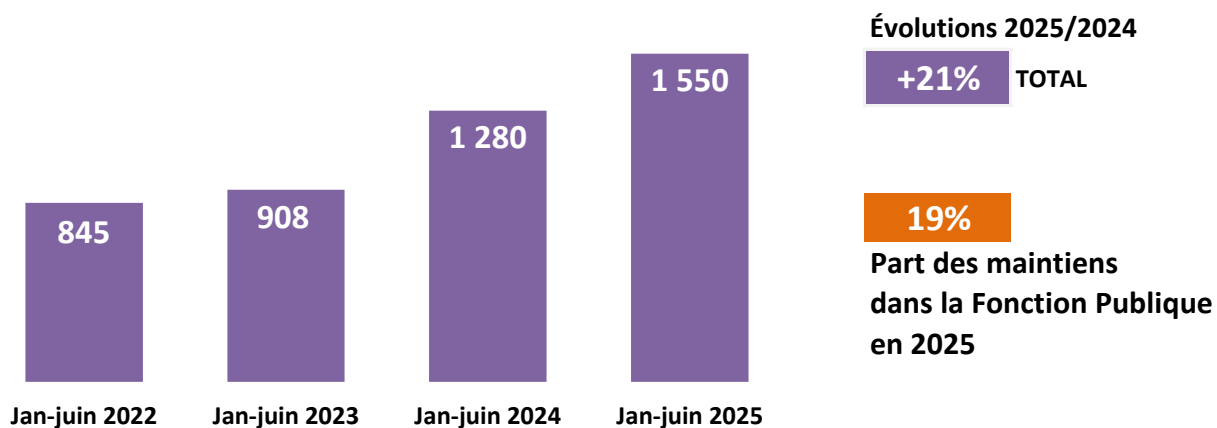
Au niveau national, 32% des DEBOE accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi)

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	68%	64%
50 ANS ET PLUS	49%	47%
BAC ET +	70%	69%
CADRES	13%	11%
HANDICAP MOTEUR	59%	58%
MALADIES INVALIDANTES	21%	19%
HANDICAP AUDITIF	10%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	42%	46%
20 SALARIES ET +	69%	71%

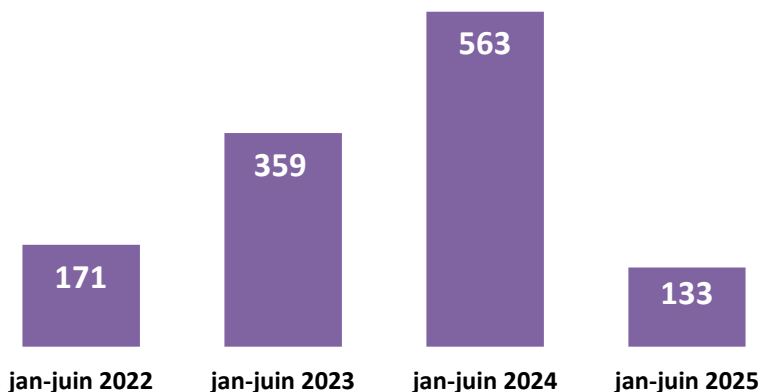


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin juin 2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2025/2024

-76%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

43%

FEMMES

36%

50 ANS ET +

61%

BAC ET +

Les contrats aidés

1er semestre 2025 - Dares

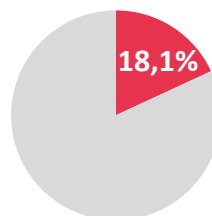
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

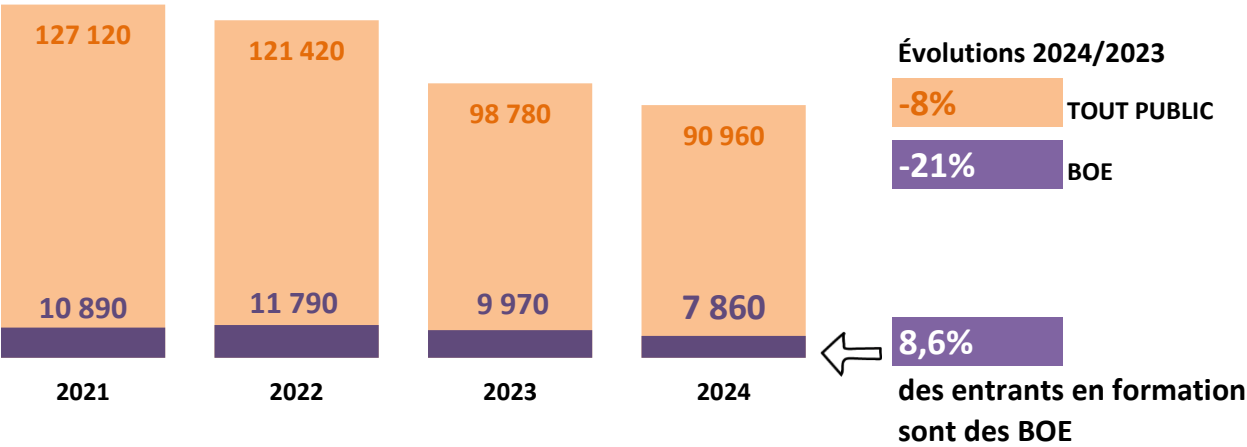
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 118 PEC pour les BOE (-70% en un an)

(au 1er semestre 2024, la part était de 18,9%)

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2024

	BOE	Tout public
FEMMES	53%	50%
50 ANS ET PLUS	43%	18%
BAC ET +	44%	58%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	26%	12%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

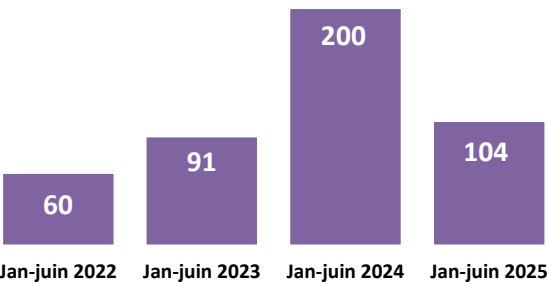
3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
FORMATION GENERALE	32%	20%
ECHANGE ET GESTION	21%	31%
SERVICES AUX PERSONNES	12%	15%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
CERTIFICATION	38%	46%
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	32%	15%
PROFESSIONNALISATION	10%	12%

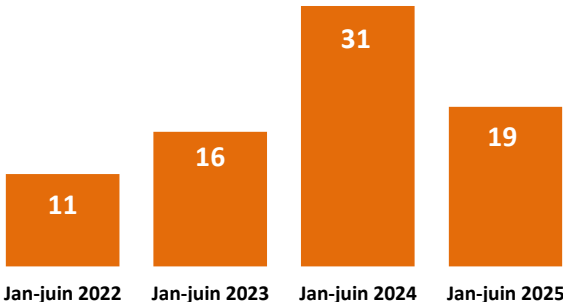
RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-48%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-39%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

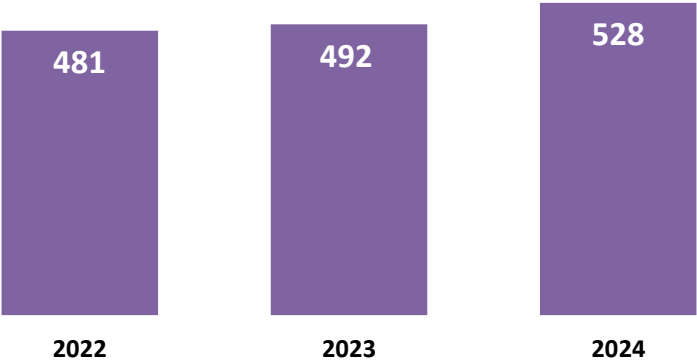
FEMMES	51%
BAC ET +	53%
- DE 18 ANS	16%
AGE MOYEN	29 ans
20 SALARIÉS ET +	41%
- DE 10 SALARIÉS	52%

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

47%	FEMMES
38%	BAC ET +
58%	45 ANS ET +
45 ans	AGE MOYEN
35%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2024/2023

+7%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité à fin octobre 2025

572



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin octobre 2025)

REGION France

FEMMES	34%	31%
50 ANS ET PLUS	68%	65%
BAC ET +	52%	45%
HANDICAP MOTEUR	44%	34%
HANDICAP MENTAL	8%	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	40%	32%
20 SALARIES ET +	26%	36%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	464	+1%
FRANCE ENTIERE	11 167	+19%
% REGION	4,2%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	REGION	France
FEMMES	40%	41%
MOINS DE 26 ANS	np	34%
TROUBLES DU PSYCHISME	np	34%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	np	20%
TROUBLES COGNITIFS	np	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	np	10%
DEFICIENCES MOTRICES	np	6%
AUTRES DEFICIENCES	np	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	47%	51%
DONT CDI	38%	50%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

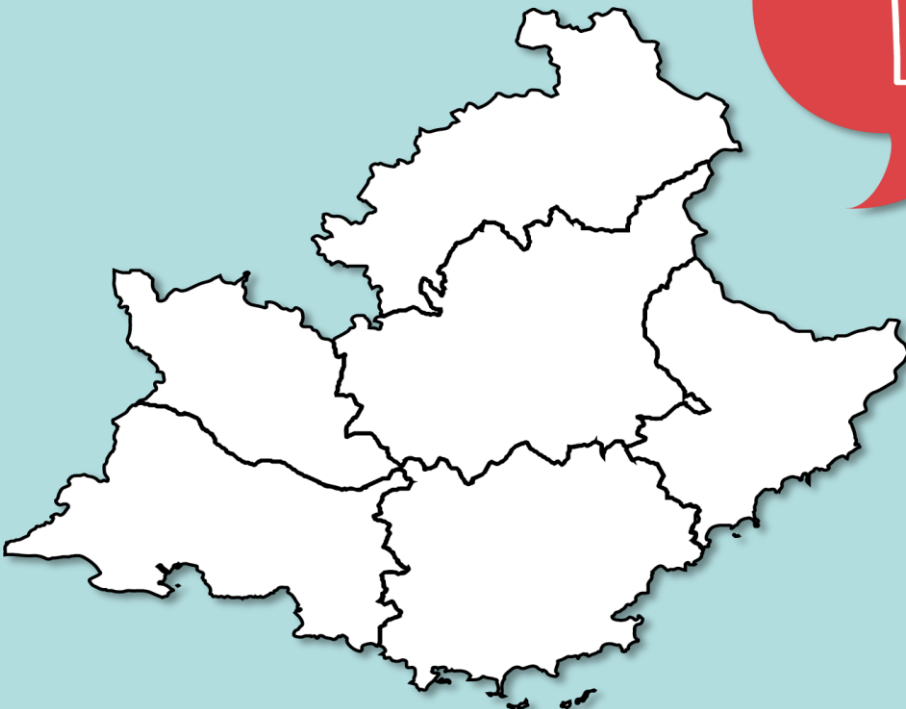
La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

Au 1er semestre 2025, près de 850 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH AU 1er SEMESTRE 2025

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	627	6 785	221	2 651
Taux de réponse	56%	55%	23%	25%
SATISFACTION GLOBALE	97%	97%	97%	98%
dont % tout à fait satisfait	82%	80%	77%	73%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	94%	94%	99%	98%
dont % tout à fait utile	70%	71%	78%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	74%	77%	85%	84%
dont % très facile	27%	24%	24%	20%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	93%	92%	94%	93%
dont % tout à fait satisfait	66%	63%	57%	56%

A white outline map of the Île de France region, showing the five departments: Paris, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, and Seine-et-Marne. The map is positioned on the left side of the page, with a red speech bubble to its right.

DONNÉES
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	515 631	+5,9%	5 462 533	+3,6%	9,4%	127 495	25%
REGION	41 633	+0,9%	447 085	+3,4%	9,3%	7 847	19%
04-Alpes-de-Haute-Provence	1 639	+11,5%	14 891	+0,3%	11,0%	320	20%
05-Hautes-Alpes	1 221	+3,6%	12 824	+3,6%	9,5%	322	26%
06-Alpes-Maritimes	8 767	+0,1%	89 821	+4,4%	9,8%	2 486	28%
13-Bouches-du-Rhône	14 805	-9,2%	185 150	+2,0%	8,0%	2 396	16%
83-Var	8 790	+14,6%	84 553	+6,6%	10,4%	1 415	16%
84-Vaucluse	6 411	+9,0%	59 846	+3,0%	10,7%	908	14%

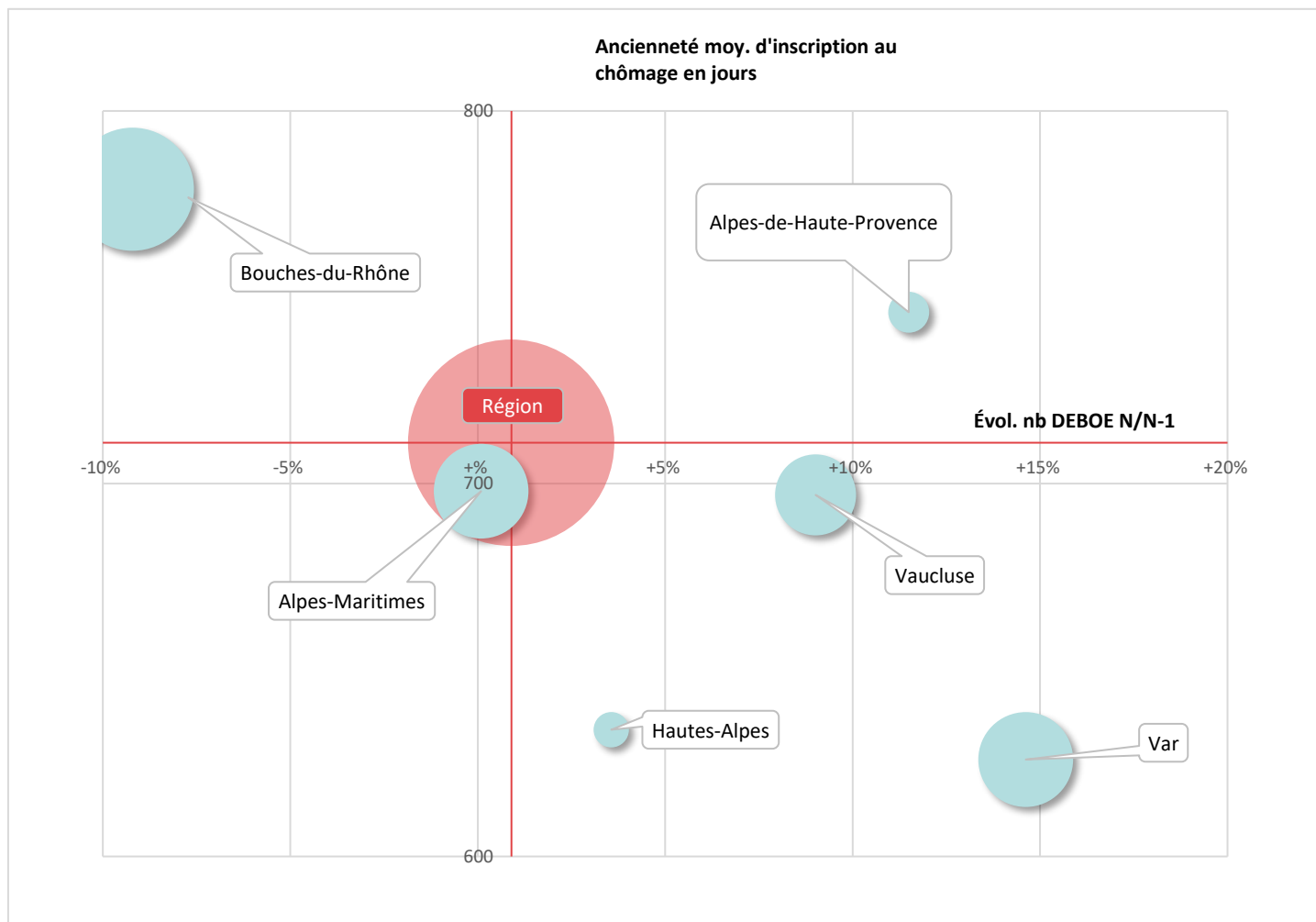
* Lecture : au niveau national, 127 495 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 25% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	767	-48	642	-8	+125
REGION	711	-46	601	-8	+110
04-Alpes-de-Haute-Provence	746	-94	691	1	+55
05-Hautes-Alpes	634	-52	652	-13	-18
06-Alpes-Maritimes	698	-32	570	-7	+128
13-Bouches-du-Rhône	779	-53	612	-14	+167
83-Var	626	-15	551	-2	+75
84-Vaucluse	697	-40	651	5	+46

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 767 jours, soit 125 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	120 011	23%	97 825	19%	60 843	12%
REGION	9 664	23%	8 338	20%	5 552	13%
04-Alpes-de-Haute-Provence	325	20%	299	18%	207	13%
05-Hautes-Alpes	256	21%	282	23%	160	13%
06-Alpes-Maritimes	2 010	23%	1 771	20%	1 239	14%
13-Bouches-du-Rhône	3 695	25%	2 902	20%	1 813	12%
83-Var	1 944	22%	2 030	23%	1 339	15%
84-Vaucluse	1 434	22%	1 054	16%	794	12%

* Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 120 011 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

1er semestre 2025 - Agefiph

17

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	1 175	-74%	23	49%	33%	67%
REGION	133	-76%	32	43%	36%	61%
04-Alpes-de-Haute-Provence	7	-74%	43			
05-Hautes-Alpes	5	-74%	41			
06-Alpes-Maritimes	34	-72%	39			
13-Bouches-du-Rhône	38	-75%	26			
83-Var	29	-81%	33			
84-Vaucluse	20	-79%	31			

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

1er semestre 2025 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	1 763	340
REGION	104	19
04-Alpes-de-Haute-Provence	3	0
05-Hautes-Alpes	10	1
06-Alpes-Maritimes	16	2
13-Bouches-du-Rhône	42	15
83-Var	24	1
84-Vaucluse	9	0



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie